



SÉANCE EXTRAORDINAIRE
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2022
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2031

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 23 novembre 2021, à 18 h 35**, au cours de laquelle il dressera les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2022 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2022 à 2031.

La séance se tiendra à la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, salle 201, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme décennal d'immobilisations.

Fait à Montréal, le 12 novembre 2021

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers
